

Le paysage en appui à la transition énergétique

BRUCHE
MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL

valleedela
bruche.fr

l'accueil est dans notre nature

Communauté
de communes

2
0
2
2





Caractéristiques



- **Axe stratégique** entre Strasbourg et les Vosges
- Fond de vallée **urbanisé**
- **Forêt omniprésente** : 77 % de couverture
- Caractère **vosgien** affirmé
- Atouts en termes d'accès
- Voie de **chemin de fer** traversante
- **Aéroport** à 30 mn de Schirmeck
- **Superficie** 330 Km²

Coordonnées GPS
de Schirmeck :
x 48.48333 y 7.21667



20km
Schirmeck
→ Saales

Distance à titre
indicatif
Entfernungsgeschätz
Travel distance

Un territoire en mutation



1
9
5
0



2
0
1
7



vision paysagée,
vision partagée



Une démarche paysagère intercommunale qui
s'inscrit au cœur d'une politique de
développement local



4 axes de développement

Axe 1 : Conforter l'économie locale dynamique et créatrice d'emplois par une stratégie d'accueil, de promotion et d'animation économique adaptées.

Axe 2 : Favoriser une bonne cohésion sociale et renforcer l'attractivité du territoire par un développement des services modernes à la population.

Axe 3 : Amplifier les politiques de gestion de l'espace rural dans l'objectif de préserver un patrimoine de qualité et d'offrir un cadre de vie agréable.

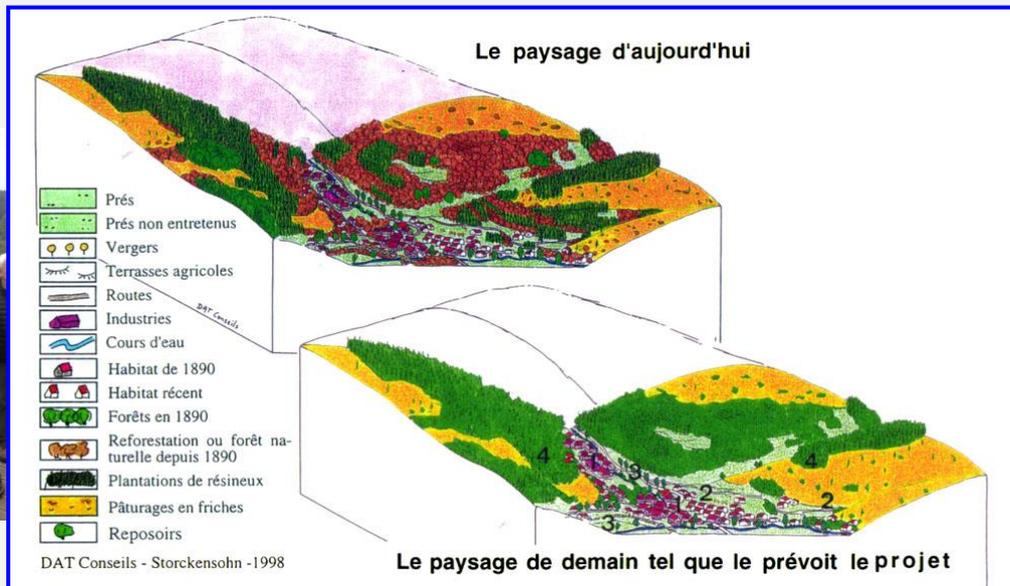
Axe 4 : Poursuivre une politique de diversification touristique valorisant l'image de la Vallée de la Bruche.

vision paysagée, vision partagée



Objectifs, méthodes, outils et résultats



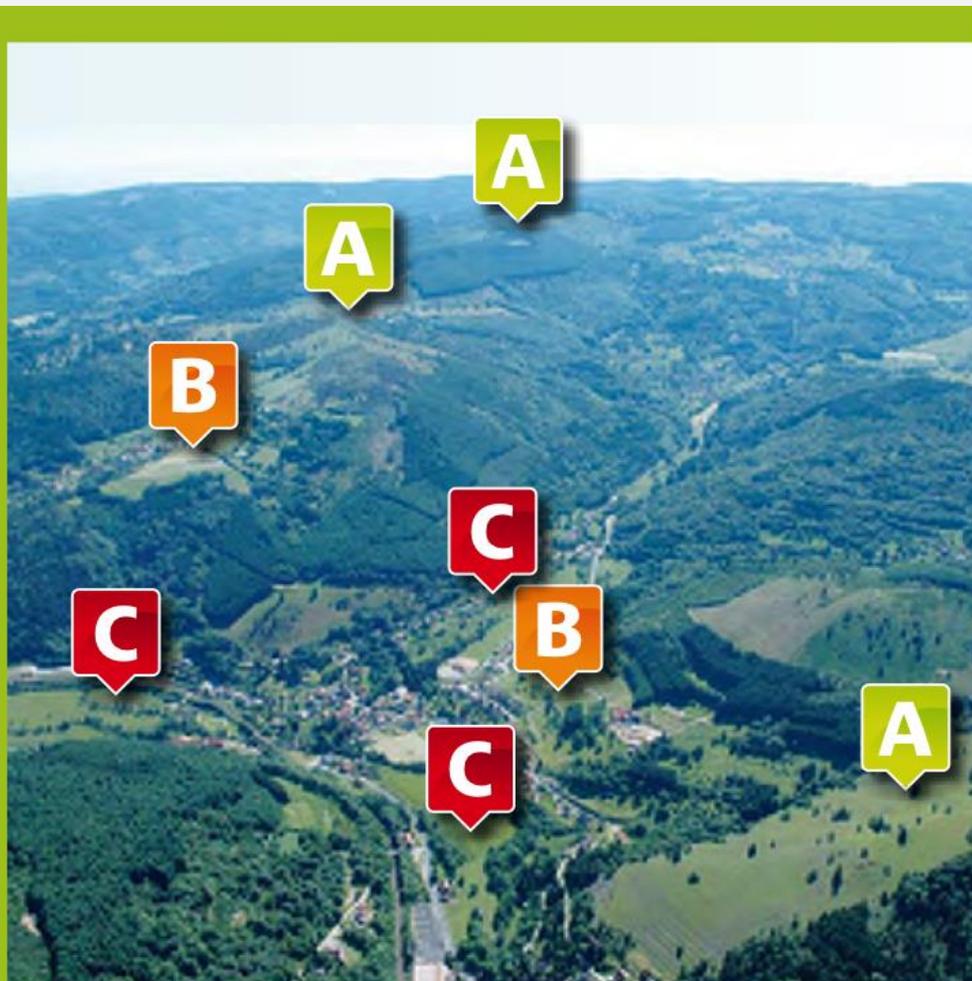


Objectif 1

Faire du plan de paysage un outil pour penser le territoire par le paysage en mobilisant les acteurs locaux



Objectif 2 : Valorisation des ressources locales



Ban de la Roche - Vue aérienne 2006

A PRAIRIES D'ALTITUDE :

Milieux naturels typiques – certaines prairies ont un caractère environnemental original.

(Ex : la chaume du Champ du Feu).

Usage antérieur : pâture des troupeaux collectifs conduits par le «Haydé».

Usage actuel : essentiellement pâture

Nature de la propriété : publique.

B PRAIRIES DE TERRASSES ou de PLATEAUX :

Milieux riches en espèces végétales.

Usage antérieur : ces secteurs étaient dédiés à la culture : céréales, pommes de terre,...

Usage actuel : essentiellement fauche
– usage de pâture à proximité des exploitations ou en fin de saison.

Nature de la propriété : privée.

C PRAIRIES DE FOND DE VALLEE :

Milieux riches en espèces végétales
Usage antérieur : Réservé à la fauche et envoyée régulièrement pour assurer une, deux à trois récoltes annuelles.

Usage actuel : essentiellement fauche.

Nature de la propriété : privée.



Méthode : Un rôle identifié de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

vision paysagée,
vision partagée



Un rôle de chef de file de la CCVB :

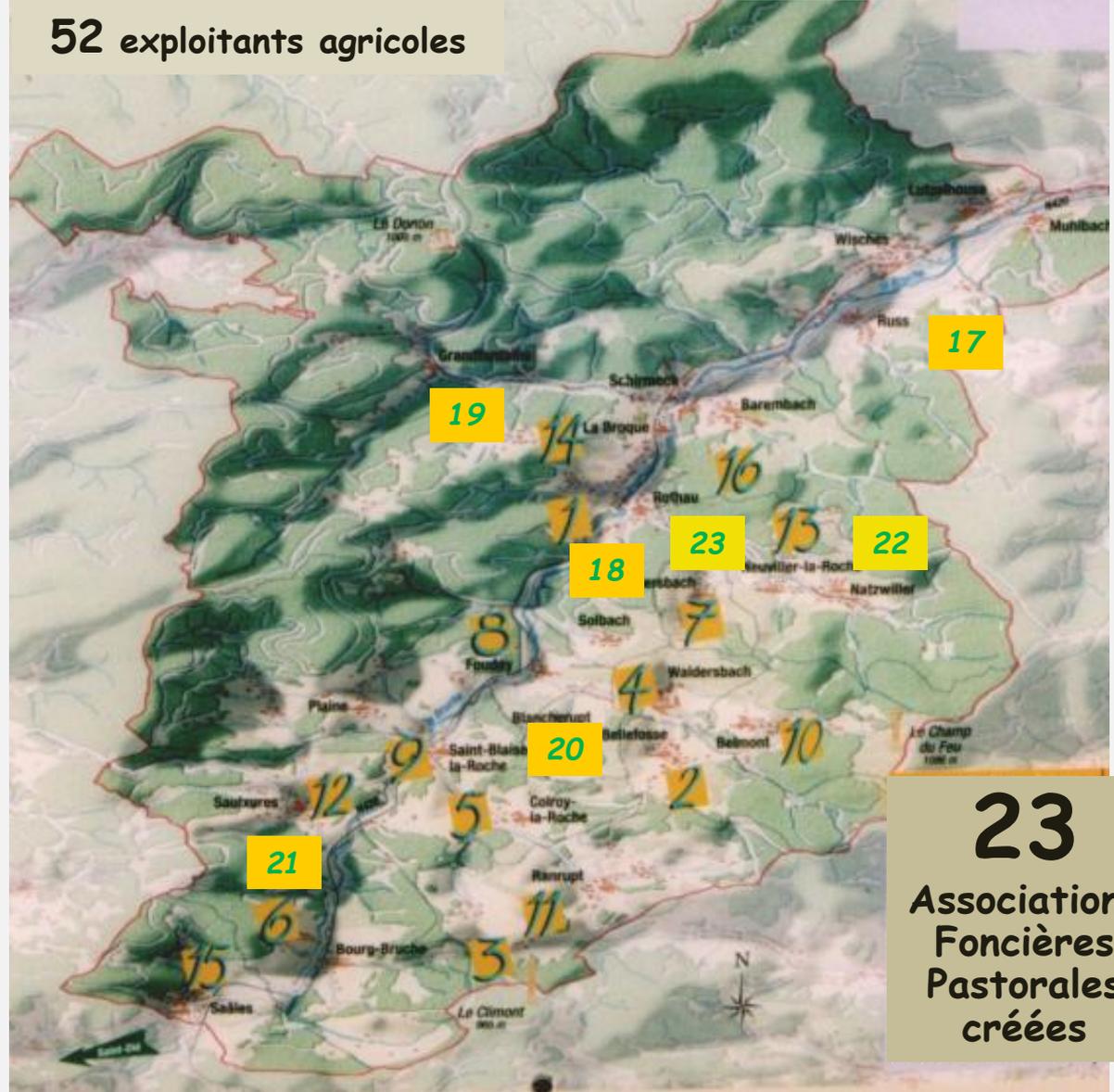
- La Communauté de Communes est **maître d'ouvrage** d'actions paysagères
- La Communauté de Communes **met en place certaines aides ou incitations financières** en faveur des paysages ;
- La Communauté de Communes **mobilise des moyens extérieurs** pour des actions paysagères dans la vallée
- La Communauté de Communes **ANIME** le débat des communes de la vallée et **sensibilise** les habitants et les différents acteurs économiques et institutionnels.
- La Commune **ANIME** le projet sur son territoire et assure soit la maîtrise d'ouvrage de programmes soit le confie à un tiers (association, AFP, ...)



Un des outils concrets dans la
mise en œuvre :
L'Association Foncière
Pastorale

550 Ha
1900 Propriétaires
4000 Parcelles
52 exploitants agricoles

Coût moyen
réhabilitation/Ha :
4300 Euros



23
Associations
Foncières
Pastorales
créées

Des résultats tangibles...

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE
« DU VALLON DE BAREMBACH »
1999



2005

Des résultats tangibles...

Programme d'ouverture paysagère - Commune de Saulxures

2008



Des résultats tangibles...

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE
« Grand Roué-Tifarupt »

2016



2017



2018



2021



Un projet paysager de plus en plus affiné : Du paysage au projet Agro Eco Paysager



1 - Valorisation des ressources locales

A partir des ressources naturelles et humaines locales

2 - Multifonctionnalité

Imaginer des aménagements qui répondent à plusieurs fonctions

3 - Interdisciplinarité

Croiser les regards afin de formuler une vision d'ensemble

4 - Implication citoyenne

Impliquer les acteurs locaux dans l'élaboration des projets

5 - Beauté & harmonie

Travailler à la beauté du territoire et du cadre de vie



Paysages de
l'après-pétrole
Collectif

